

LE CALENDRIER : LES MOIS DE ADAR ET ADAR 2



Particularité :

Dans notre calendrier, il arrive parfois, en fonction des années, de voir apparaître un second mois d'Adar. Ceci est dû au retard de la saison du printemps, causé par le décalage entre l'année lunaire et l'année solaire. L'année lunaire contient 354 jours et la solaire 365. Ces 11 jours de décalage annuel, causent un retard pour les saisons solaires par rapport aux mois de l'année. C'est pourquoi, environ tous les trois ans (7 fois en 19 ans), nous ajoutons un second mois d'Adar, permettant au printemps d'arriver au mois de Nissan, comme la Torah l'exige.



Pourquoi est-ce le mois d'Adar qui a été choisi ?

À l'époque, le second mois d'Adar n'était pas ajouté automatiquement, par une logique de calendrier, mais plutôt par des signes présents clairement dans la nature, sur lesquels nous nous appuyons pour décider si un 2nd mois serait ajouté.

Le mois de Nissan étant le 1^{er} mois du printemps, le mois précédent (Adar) est le préférable, pour jauger l'arrivée des signes du printemps et donc savoir si le retard sera trop conséquent.

Pourquoi fêtons-nous Pourim lors du 2nd Adar et pas dans le 1^{er} ?

C'est en réalité une discussion entre les sages pour savoir si l'on choisissait le Adar 1 ou le 2, pour fêter Pourim. La guémara explique les deux avis de la manière suivante. Celui qui pense qu'il faut fêter Pourim dans le 1^{er} Adar, car nous tenons le principe, que lorsqu'une mitsva, se présente à nous, on ne doit pas la délaissier. C'est pourquoi, lorsque le Adar 1 se présente à nous, on doit immédiatement faire la mitsva. Cependant, selon le 2nd avis, on fera dans le Adar 2, car nous favorisons la juxtaposition des délivrances. Etant donné que le mois suivant sera le mois de Nissan, durant lequel, la grande délivrance de la sortie d'Egypte a eu lieu, nous fêtons Pourim le 2nd Adar, afin d'enchaîner sur cette magnifique dynamique de délivrances.



OLAMI FRANCE